



# Rapport annuel déchets 2023

Art.L.2224.5 et 5200.39-CGCT

communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

Tél. 04 76 08 04 57 - Fax 04 76 08 85 61 - [bienvenue@le-gresivaudan.fr](mailto:bienvenue@le-gresivaudan.fr)

## SOMMAIRE

1. Présentation du périmètre et des moyens	page 03
2. Les réalisations 2023	page 10
3. La prévention et la sensibilisation	page 19
4. Les collectes	page 31
5. Les déchetteries	page 40
6. Le traitement des déchets	page 50
7. Les indicateurs financiers	page 54
8. Les projets 2024	page 60

# PRESENTATION DU PERIMETRE & DES MOYENS



# LES INSTANCES DE VALIDATION



## **Henri BAILE**

Président de la communauté de communes Le Grésivaudan

Crédit photo : Sébastien Buret – Hans Lucas



## **Christophe BORG**

Vice-Président en charge des déchets

L'orientation et le pilotage de la compétence déchets ont lieu en Commission Déchets, présidée par Christophe BORG.

La Direction de la Gestion des Déchets présente, suivant un ordre du jour établi, les dossiers en instance afin de valider ou d'informer les élus du travail effectué.

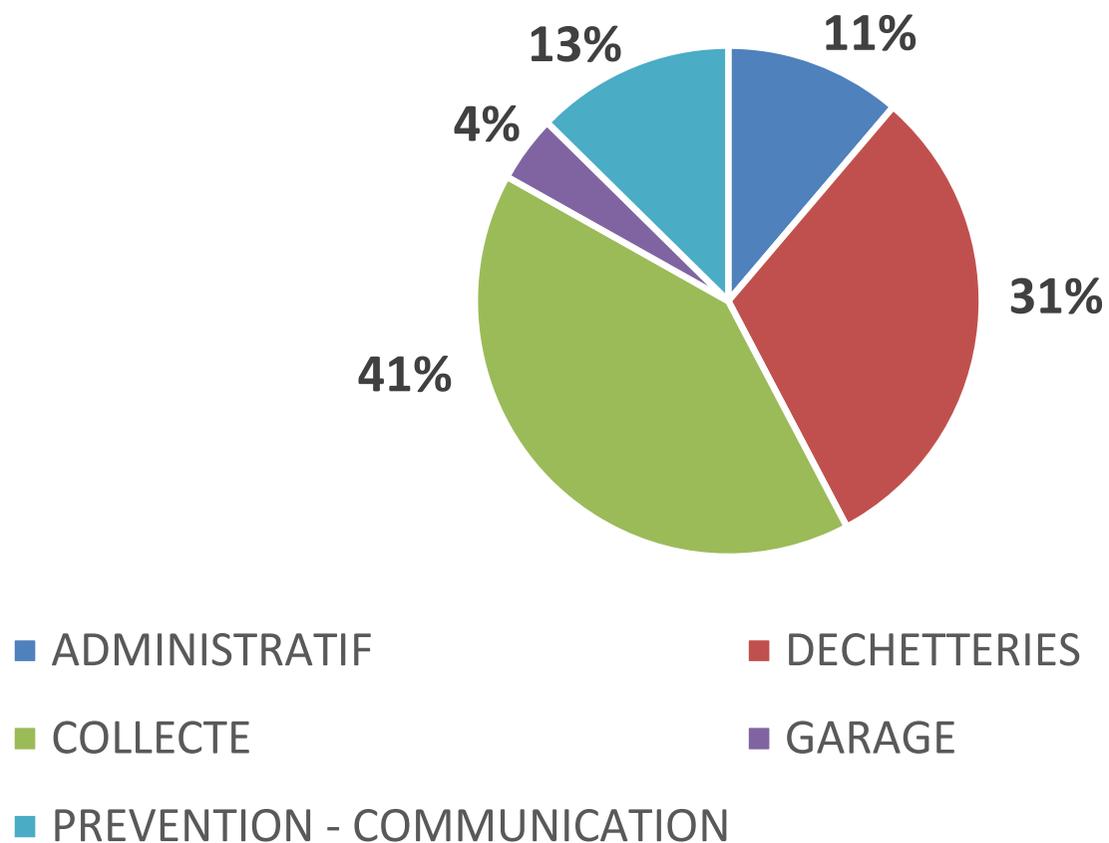
Les décisions sont ensuite votées par délibérations du Conseil de communauté.



EFFECTIF AU 01/06/2024

La Direction de la Gestion des Déchets compte un effectif de 71 salariés auquel s'ajoute l'été des saisonniers qui remplacent les agents en congés en juillet et août.

## REPARTITION DES EFFECTIFS PAR ACTIVITE



# LES MOYENS FINANCIERS

## La gestion des déchets est financée par :

- La TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères)
- la TFB (taxe foncière sur les propriétés bâties)

La TEOM est une taxe instituée par la collectivité assurant la collecte.  
C'est une taxe calculée sur les mêmes bases que la taxe sur les propriétés bâties.

Le recouvrement par l'État permet d'assurer, à la collectivité, le versement de l'intégralité de la recette inscrite à son budget.  
La taxe est indépendante de la façon dont le service est utilisé par chacun des administrés : le service rendu est compris au sens collectif et non individuel

**En 2023, la TEOM a représenté 7 678 668,00€.  
Taux 2023 : 4,95 %**

La TFB est un impôt local sur les biens immobiliers bâtis, calculé sur la valeur locative cadastrale.

**En 2023, la TFB équilibrant le budget déchets a représenté 4 800 000,00€.**

## Les autres recettes sont générées par :

- Les soutiens des éco-organismes
- Les recettes commerciales (vente de produits issus des déchets recyclables, prestations ...)
- La redevance spéciale : **342 641,90 €**



## **EMBALLAGES-VERRE-PAPIER (ex Eco-emballages + Ecofolio)**

Grâce au geste de tri de l'habitant, CITEO soutient financièrement les collectivités en fonction de leurs performances de valorisation (en kg/hab./an)  
Ainsi en **2023**, CITEO a versé : **1 333 766,88€ net**

**OCAD3E**

## **DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES**

OCAD3E soutient financièrement les collectivités en fonction du tonnage recyclé  
Ainsi, pour **2023**, OCAD3E représente : **41 590,40€ net**



## **DECHETS D'EQUIPEMENT D'AMEUBLEMENT**

Ecomobilier soutient financièrement les collectivités en fonction du tonnage collecté  
Ainsi, pour **2023**, Ecomobilier représente : **20 131,56€ net**



## **DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES (= déchets dangereux)**

Eco-DDS soutient financièrement les collectivités en fonction du tonnage collecté  
Ainsi, pour **2023**, Eco-DDS représente : **6 159,39€ net**



## **TEXTILE-LINGE ET CHAUSSURES**

Eco-TLC soutient financièrement les collectivités sur la communication uniquement et en fonction du nombre d'habitants  
Ainsi, pour **2023**, Eco-TLC représente : **7 130,00€ net**



## **ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS**

Ecologic soutient financièrement les collectivités en fonction de leurs performances de valorisation (en kg/hab./an)  
Ainsi, pour **2023**, Ecologic représente : **18 785,93€ net**

## → RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les ventes de produits ont représenté : **512 111,36€ net**

Les ventes de chaleur et d'électricité issues de l'incinération des OM ont représenté : **618 461,89€ net**

Les reventes de colonnes enterrées et semi-enterrées ont représenté : **457 682,00€ net**

Autres recettes : **109 693,32€ net**

# LES REALISATIONS 2023

# TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS

Une nouvelle équipe constituée de 4 maîtres composteur et d'un chef d'équipe met en œuvre la politique biodéchets de la collectivité depuis début 2023. Il s'agit de faire la promotion du **compostage individuel ou partagé** selon le type d'habitat.

En 2023, ce sont ainsi **4300 composteurs individuels** (pour un objectif de 8000) et **84 sites de compostage collectif** (pour un objectif de 300) qui ont été déployés sur le territoire.

La promotion du compostage individuel a été réalisée en distribuant les équipements gratuitement lors de permanences et en accompagnant la population dans ce nouveau geste : vidéo, flyers, SAV...

Pour le compostage collectif, une enquête de sensibilisation a permis de faire connaître la démarche et identifier des référents d'immeubles.

Ces actions vont se poursuivre en 2024 afin d'atteindre les objectifs fixés et détourner un maximum d'ordures ménagères résiduelles de l'incinération tout en produisant un amendement naturel de qualité.



# GESTION DES VEGETAUX

Courant 2023, les marchés de traitement des déchets issus des déchetteries ont été relancés. Le compostage des végétaux a été attribué à l'entreprise Suez Organique située à Villard Bonnot.

Ce nouvel exutoire a plusieurs avantages :

- environnementalement, il permet d'effectuer moins de kilomètres entre les déchetteries et la plateforme de compostage
- financièrement, le coût est moins important
- socialement, il permet de faire travailler une entreprise du territoire

Sur le site de la déchetterie du Touvet, ont été mises en place des prestations de broyage des branchages séparés en amont des tontes et des feuillages.

Le broyage ainsi obtenu est utilisé par :

- les habitants du territoire à qui il est mis à disposition gratuitement
- les sites de compostage partagé pour lesquels il sert de structurant



# REAGENCEMENT DES DECHETTERIES

**La dernière loi déchets appelée Anti Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020 a introduit la création de nouvelles filières en déchetterie afin de garantir des taux de réemploi et de valorisation importants.**

Les nouvelles filières :

- Articles de Sport et de Loisirs
- Articles de Bricolage et de Jardinage
- Jouets
- Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment
- Décoration textile

Afin de faciliter le geste de tri des utilisateurs des déchetteries et en concertation avec les agents, un réagencement a été imaginé.

## **Objectifs :**

Proposer un parcours usager lisible et cohérent

Concevoir les aménagements des déchetteries en lien avec ce parcours

Prévoir des outils de communication adaptés

## **Changements proposés :**

- Catégorisation des déchets en 6 familles distinctes : chantiers/matériaux, maison, voiture, végétaux, spéciaux, petits objets/dons
- Accès spécifique pour les végétaux
- Mise en place d'espaces « Je prends – je donne »



# VERDISSEMENT PARC AUTO

**Afin de se conformer à la réglementation, une étude de verdissement de toute la flotte automobile de la collectivité a été lancée en 2022.**

**Les élus ont opté pour une sortie des énergies thermiques d'ici 2030.**

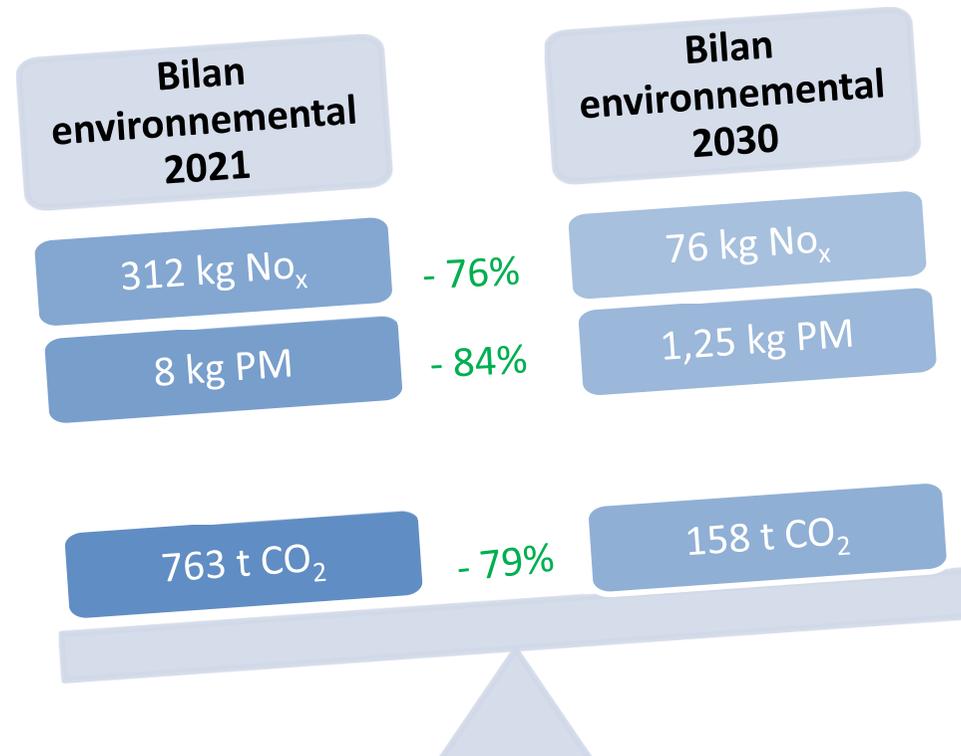
Pour ce faire, un plan pluri-annuel d'investissement a été voté de 4 311 679 € soit 615 954 € par an + 350 000 € pour les infrastructures de recharge électrique.

Il prend en compte :

- Le passage majoritaire en électrique des véhicules légers et utilitaires légers
- L'achat d'un poids lourd en Bio-GNV
- L'achat de bennes à ordures ménagères électriques
- Le passage en carburant xTL pour le reste des véhicules poids lourds



Le bilan environnemental serait le suivant :



# POINTS DE PROXIMITE SUR LES COMMUNES DE LE TOUVET ET LE VERSOUD



Après le démarrage de la collecte en points de proximité sur 21 communes du territoire, le déploiement s'est poursuivi sur les communes du Touvet et du Versoud mi-2023.

Ce sont ainsi 87 points de proximité et 360 colonnes qui ont été installés afin de gérer la production de déchets des habitants de ces communes.

Le Versoud = 52 points, 217 colonnes  
Le Touvet = 35 points, 143 colonnes

<b>ENVIRONNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de camions qui circulent et moins de kilomètres parcourus</li> <li>- Un meilleur tri des déchets qui augmente le tonnage de valorisables</li> <li>- Une consommation de carburant moins importante</li> </ul>
<b>SOCIAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une pénibilité moins importante pour les agents de collecte (le conducteur reste en cabine, ne manipule plus de bacs et n'est plus en contact avec les déchets)</li> </ul>
<b>FINANCIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des temps de collecte moins importants</li> <li>- Des équipages réduits à 1 personne au lieu de 3</li> </ul>

# AMELIORATION DE LA QUALITE DU TRI

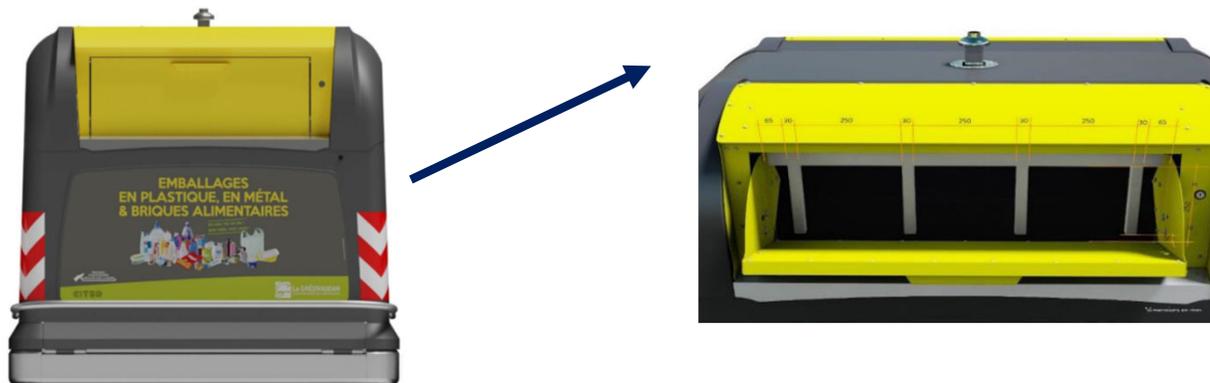
A l'origine, les avaloirs larges des colonnes de tri avaient vocation à faciliter le geste de tri de l'habitant. Néanmoins, la recrudescence d'incivilités ayant largement fait progresser le taux de refus, il a été décidé de mettre en place des avaloirs réduits pour endiguer ces mauvais usages.

Ainsi, sur les colonnes déjà existantes, les avaloirs réduits sont configurés de cette manière :



**Le taux de refus a été réduit de 20% grâce à ces avaloirs**

Sur les colonnes futures, les avaloirs réduits prennent cette forme :



# VIDEOPROTECTION EN DECHETTERIES

Afin de sécuriser les déchetteries ainsi que les agents, les déchetteries de plaine seront pourvues à termes de vidéoprotection.

Le site de Crolles a été équipé fin 2023.

Les sites de St Ismier et du Touvet seront équipés courant 2024.

Ce dispositif nécessite d'obtenir un arrêté préfectoral et d'informer les utilisateurs des déchetteries. Pour cela des panneaux d'information seront apposés à l'entrée des déchetteries.



## SITE SOUS VIDÉOSURVEILLANCE

**Finalités poursuivies par le traitement :  
sécurité des personnes,  
prévention des atteintes aux biens**

*Code de la sécurité intérieure  
(art. L.223-1 à L.223-9, L.251-1 à L.255-1, L.213-13, R.223-1, R.223.2 et R.251-1 à R.254-2)  
Loi Informatique et libertés n°78-17 du 06/01/71978  
Règlement Européen 2016/679 chap. III section 2*

*Les Images sont conservées 15 jours maximum et peuvent être visionnées en cas d'Incident par le personnel habilité et par les forces de l'ordre.  
Responsable du système : le Président de la Communauté de communes Le Grésivaudan  
Pour exercer votre droit d'accès aux Images qui vous concernent, vous pouvez contacter : [dpd@le-gresivaudan.fr](mailto:dpd@le-gresivaudan.fr)  
Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL sur [cnll.fr/plaintes](http://cnll.fr/plaintes) ou signaler toute anomalie au Préfet du département  
ou à la Commission Départementale de Vidéoprotection.*

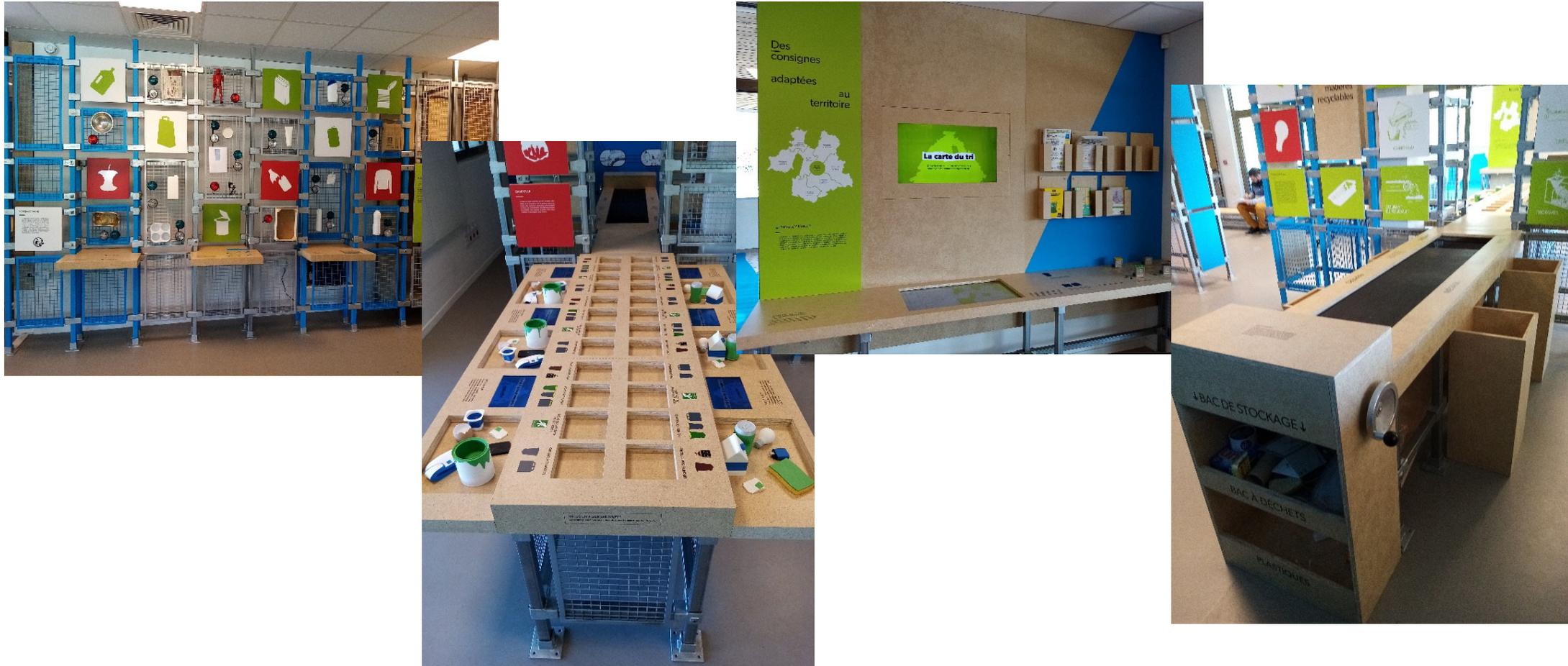
*Employés, pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et de vos droits, veuillez lire le règlement Intérieur.*

# SCENOGRAPHIE DU CENTRE DE TRI ATHANOR

La reconstruction du centre de tri des déchets ménagers recyclables d'Athanor est le fruit d'une collaboration entre 7 EPCI du Sud Isère.

Le Grésivaudan a piloté l'espace de sensibilisation de ce nouveau site. Ce parcours pédagogique destiné au grand public et notamment aux scolaires permet de sensibiliser les visiteurs au tri mais aussi à la réduction des déchets.

Une version dématérialisée permet aux personnes ne pouvant se déplacer de visiter l'équipement à distance et comprendre le fonctionnement des machines.



# LA PREVENTION ET LA SENSIBILISATION

# PROGRAMME SCOLAIRE



**OBJECTIF :** sensibiliser les scolaires à la problématique des déchets et à leur impact sur notre environnement.

**ACTIONS :**

- Nombre d'interventions réalisées : 90 séances (d'environ 2h) sur 45 classes de 23 écoles différentes soit 1120 élèves sensibilisés
- Nombre de classes ayant assisté à la représentation théâtrale sur la thématique déchet : 42 avec la fabrication d'un tote bag à partir d'un vieux t-shirt comme ticket d'entrée au spectacle
- Nombre de visites du centre de tri : 18 (10 scolaires + 8 adultes)
- Intervention collège Belledonne lors de la semaine de l'écologie : stand de sensibilisation sur le tri et fabrication de bougeoirs avec cannettes de récup : 50 collégiens sensibilisés sur le créneau 12h/14h
- Animation sur le tri et le monde des déchets au lycée horticole de Saint Ismier : 5 classes sensibilisées, soit environ 80 élèves de la première à la terminale (en lien avec Céline sur la thématique des végétaux )



# LE REEMPLOI



Un partenariat a été signé courant 2017 avec **Emmaüs et R de récup'**, recyclerie installée à Pontcharra, afin d'organiser sur les déchetteries de Crolles, St Ismier et Le Touvet des permanences de récupération d'objets destinés initialement à l'abandon.

En 2023, ce sont **87,718 tonnes** de déchets qui ont été détournées de l'abandon pour du réemploi.



Les associations Cycles&Go (Fontaine) et Sors ton vélo (Crolles) ont récupéré tout au long de l'année 2023, **629 vélos soit 6 tonnes détournées.**



**72 réservations** du pack éco-événement  
**40 895 gobelets et carafes empruntés** grâce au pack éco-événement et **59 poubelles** pour des événementiels.

# DISTRIBUTION DE COMPOST

- ✓ Depuis 11 ans, il est proposé la distribution gratuite de compost auprès des habitants sur les communes.
- ✓ En 2023,
  - 27 communes ont été livrées de mars à avril et **690** tonnes de compost ont été distribuées.
  - en déchetteries, du compost est mis à disposition des usagers toute l'année. C'est ainsi **313** tonnes de compost qui ont été récupéré.
- ✓ Soit au total, **1 003 tonnes de compost.**



# ANIMATIONS 2023

La **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets** (SERD) du 18 au 26 novembre 2023, sur le thème des emballages c'est :

- ✓ Organisation de « la journée de la récup » le samedi 25/11. Différentes animations et activités proposées au grand public dont une gratifera (en partenariat avec l'association CIE), une conférence sur le réemploi du verre (Alpes consignes), des ateliers manuels (avec Art tri Show, Sors ton vélo, le collectif éco citoyen du Touvet), une expo sur la thématique de déchets (La mise en image du rebut) ainsi que la présence de différents acteurs du réemploi sur la partie stand (repair café). Bilan : plus de 300 personnes sur la journée + environ 500 kilos d'apports pour la gratifera.
- ✓ 1 animation à la médiathèque de Crolles faite par APi compost : atelier de création de portes cartes, vides poches et pochettes à savon à partir de bâche de récup et découverte du Furoshiki : 40 personnes sensibilisées sur toute la journée.
- ✓ 3 donneries éphémères installées dans 3 bâtiments du Grésivaudan : Siege, DEA et DGD. Mise en place de mobilier créé à partir de matériaux réemployés. Les échanges se sont surtout centrés sur les articles de sport, les jeux de société et les jouets.

## **Animations en centres de loisirs** pendant les vacances

- ✓ ALSH Revel, Saint Mury : animation avec différentes tranches d'âge : 3-5 ans (le tri + fabrication d'un moulin à vent en récup), 6- 9 ans (les déchets et le recyclage + création d'un petit avion avec emballage)
- ✓ ALSH La Terrasse : lors d'une semaine spécialement consacrée à l'écologie (du 10/07 au 15/07) ateliers pour différents groupes d'enfants : 3-5 ans (thématique : tri) ; 6-9 ans (thématique : le recyclage du papier avec la fabrication de pâte à papier) et 9 -13 ans (thématique : le recyclage et fabrication à partir de matériel de récup)
- ✓ Création d'un roman photo avec Monsieur Nuage (plusieurs épisodes) pour sensibiliser les enfants au tri, au compostage et à la prévention des déchets.

## **Participation à différents évènements :**

- ✓ Animation sur les consignes de tri au Rotary Club au Bois de la Bâtie (St Ismier) le 03/06/2023
- ✓ Opération nettoyage des déchets le 03/06/2023 à mairie de Champ près Froges - Stand sur le tri des déchets et le compostage
- ✓ Forum des associations à St Ismier le 02/09/2023- Stand sur le tri des déchets et le compostage
- ✓ Fête du miel – Montbonnot-Saint-Martin – 07 et 08/10/2023
- ✓ Ateliers compostage avec remise de composteurs gratuits

## **Animations diverses :**

- ✓ Sensibilisation au tri au sein de l'association Solid'Action : 15 salariés en insertion + permanents de l'association
- ✓ Mis en place de bacs de tri et composteurs à la Direction de l'Eau et de l'Assainissement avec information sur les consignes tri et le compostage pour les équipes
- ✓ Formation des gardiens de déchetterie et encadrants (19 personnes au total) à la réduction des déchets verts par FREDON, Organisme à Vocation Sanitaire

## **OPERATIONS NETTOYAGE DES COMMUNES**

Le Grésivaudan accompagne les communes lors d'opération de nettoyage de la nature par le prêt de matériels gratuits : pinces, balances...

Ce type opération a eu lieu en 2023 dans les communes de Champ près Froges, Villard-Bonnot, La Pierre, La Terrasse et Bernin

## **OPERATION BROYAGE DE VEGETAUX**

Reconduite pour une troisième année consécutive, l'opération « broyage de sapins » qui s'est déroulée du 26/12/23 au 26/01/24 a permis de broyer 1100m<sup>3</sup> de sapins ; ce qui représente 42 bennes de 35m<sup>3</sup> de végétaux évitées.

Depuis octobre 2023, les végétaux de la déchetterie du Touvet sont séparés en 2 groupes : les branches d'un côté et la tonte/feuilles de l'autre. Les branches sont ainsi broyées et le broyat mis à disposition des usagers.

341m<sup>3</sup> de broyat ont été obtenus et mis à disposition des habitants ainsi que des services techniques des communes pour le paillage des espaces verts. Ce broyat est également utilisé pour l'approvisionnement des sites de compostage partagé.

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

Les ateliers ont été organisés en présentiel et/ou en distanciel.

- ✓ Compostage individuel : 16 sessions d'1h30 dont 2 en distanciel suivies d'une distribution gratuite de composteur - 262 personnes formées lors des ateliers découverte
- ✓ Compostage partagé : 4 réunions d'information réalisées pour 44 participants
- ✓ Lombricompostage : 3 sessions d'1h30 - 29 personnes sensibilisées
- ✓ Jardiner malin: 15 ateliers suivis d'une distribution gratuite de sac de jute pour stocker le broyat, 239 personnes sensibilisées
- ✓ Couches lavables : 32 personnes formées lors de 4 ateliers dont 2 en visio, et 9 kits prêtés à des familles afin d'essayer les couches qui conviennent le mieux à la morphologie du bébé.



# SUBVENTION BROYEURS MUTUALISES



Afin de limiter les trajets en déchetterie, Le Grésivaudan encourage le broyage de végétaux comme l'un des moyens de **réduction des déchets verts, de valorisation de la matière organique et d'alternative au brûlage de déchets verts** interdit depuis 2011.

Le 29 mars 2021, un dispositif d'aide à l'achat mutualisé de broyeurs a été voté. Il s'agit d'une subvention fixée entre 25 et 40% du montant du broyeur, selon le nombre de foyers regroupés pour l'achat.

En 2023, Le Grésivaudan a subventionné **11 broyeurs** pour **40 foyers**.

Le montant total des subventions s'élève à **3 855,10 €**

# MISE A DISPOSITION DE BROyeurs MOBILES

12 communes ont accepté de participer à cette opération conjointe avec Le Grésivaudan en mettant à disposition de leurs habitants un broyeur semi-professionnel de manière gratuite ou payante selon la volonté de la commune.



**91**  
prêts / locations  
sessions broyage



**59,8** tonnes



**1 196 m<sup>3</sup>**  
de branches broyées



**13**  
utilisations  
communales



**176**  
foyers concernés



**35 bennes**  
de 35 m<sup>3</sup> évitées

## PRESTATION DE BROyAGE A DOMICILE

6 chantiers réalisés au Plateau-des-Petites-Roches par l'association Solid'Action ont permis de broyer 397 m<sup>3</sup> de branches.

# COMPOSTAGE PARTAGE

84 sites actifs dont **10 installés en 2023** soit un tonnage d'ordures ménagères détournées estimé à **164T**



Un prestataire accompagne pendant 1 an ces sites avec :

- ✓ **Une communication** à destination des personnes impliquées pour leur expliquer les règles du compostage et les différentes étapes à venir du projet.
- ✓ **La mise en place du site et la formation des usagers.**
- ✓ **Le suivi du site** : Lors de chaque étape importante du processus de compostage, brassage, vidage, tamisage et lorsqu'une difficulté est signalée, les participants sont accompagnés par le prestataire.
- ✓ **Des animations** : Le prestataire propose un temps d'animation avec les utilisateurs du site. Il s'agit généralement d'une inauguration pour valoriser la création et le bon fonctionnement du site.
- ✓ **6 formations de référent de site** proposées, 66 personnes formées.

Cet accompagnement est subventionné par l'ADEME.

# COMPOSTAGE INDIVIDUEL

**4300 composteurs individuels distribués** sur 37 dates en 2023 (hors événements et ateliers) soit un tonnage d'ordures ménagères détournées estimé à **700T**



# LES COLLECTES

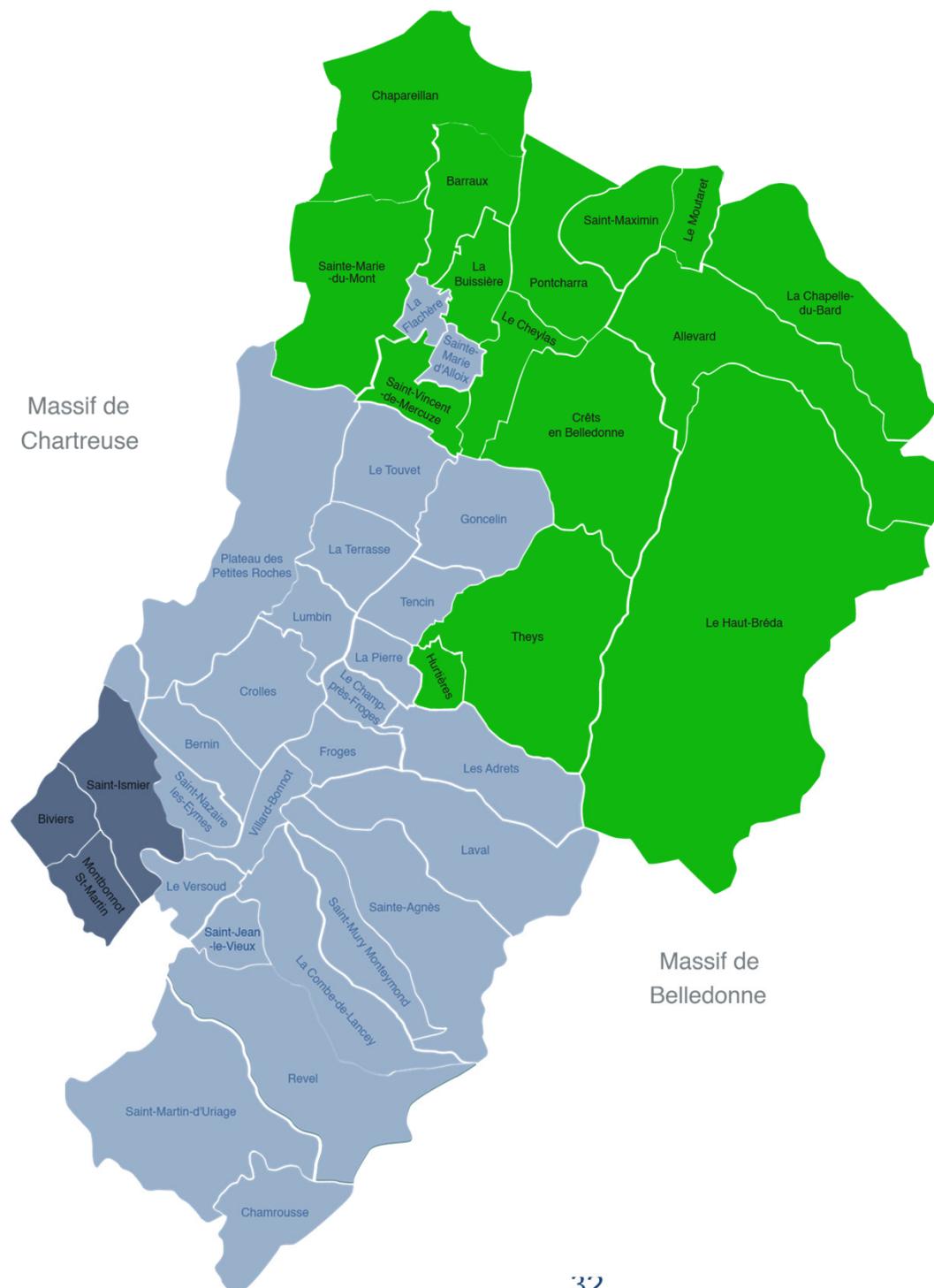
Depuis le 1er janvier 2010, la communauté de communes Le Grésivaudan exerce la compétence pleine et entière pour la collecte, l'élimination et la valorisation des déchets ménagers sur notre territoire.

Ce service est assuré :

- **En gestion directe** sur 27 communes (communes en gris) soit **71 243 habitants**
- **En gestion déléguée au SIBRECSA** sur 16 communes (communes en vert)

Les modalités de collecte sont également différentes :

- 3 communes sont collectées en biflux c'est-à-dire emballages et papiers en mélange
- Le reste du territoire est en triflux c'est-à-dire plastiques/métaux/briques alimentaires et papiers/cartons collectés séparément



# LES CONTENANTS

## → Les conteneurs :



OM



RECYCLABLES

Les conteneurs recyclables sont mis à disposition gratuitement.

Les tarifs 2023 des bacs OM étaient de :

240 L : 55,00 € TTC

360 L : 100,00 € TTC

660 L : 230,00 € TTC

## → Les composteurs :



Les composteurs sont distribués gratuitement depuis la mise en œuvre de notre politique biodéchets

## → Les lombricomposteurs :

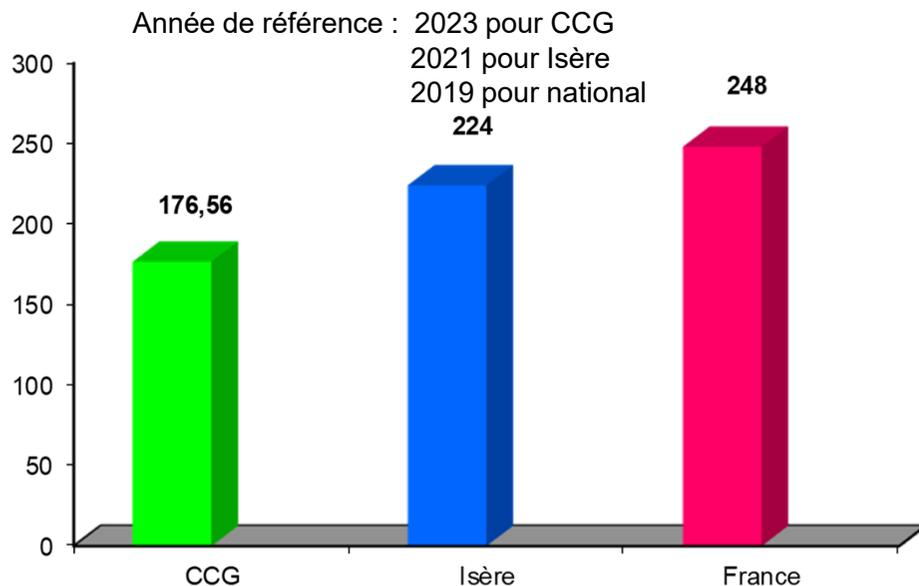


Le lombricomposteur est distribué gratuitement après une formation obligatoire

## ASPECTS TECHNIQUES

**Tonnage** : 12 579,00 T soit 176,56 kg / hab / an  
**Evolution 2022 – 2023** : -4,39%

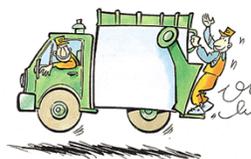
### Comparaison du ratio en kg/hab/an



### COLLECTE

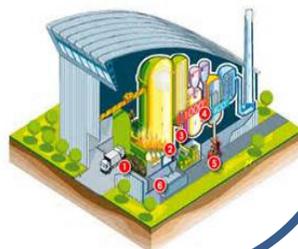
**Gestion** : en régie sur 27 communes

**Conteneur** : bac ou colonne



### TRAITEMENT

Incinération aux centres de valorisation énergétique de La Tronche et de Pontcharra



# LES OM



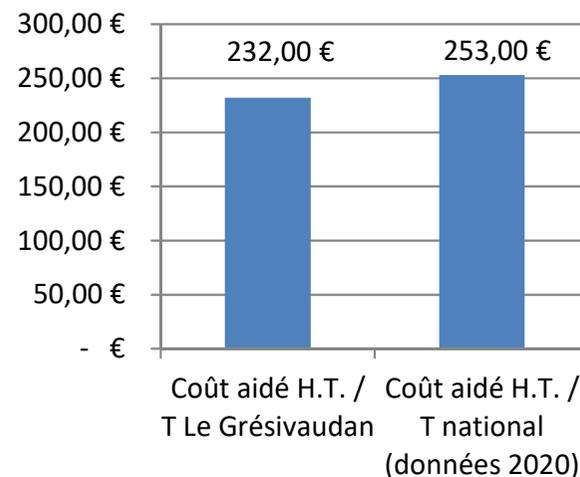
## ASPECTS FINANCIERS

**COÛTS COMPLETS** : (= somme des charges)

- **Coût annuel** : 3 849 515,00 € H.T.
- **Coût à la tonne** : 306,00 € H.T.
- **Coût / hab. / an** : 54,00 € H.T.

**COÛTS AIDES** : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- **Coût à la tonne** : 232,00 € H.T.
- **Coût / hab. / an** : 40,90 € H.T.



**Remarque** :  
 Diminution des coûts de gestion : fin d'amortissement de l'ancienne UIVE, peu d'investissement actuellement sur la nouvelle unité.  
 L'impact des produits de vente de chaleur et d'électricité est significatif et permet de diminuer le coût à la tonne de 74€ H.T. par T.

## PORTE A PORTE



Ratio de collecte en kg/hab/an

Population desservie : 17 785 habitants

Tonnage : 3 498,00 T soit 197,00 kg / hab / an

### Coût de gestion

**COÛTS COMPLETS :** (= somme des charges)

- Coût annuel : 1 189 558 € H.T.
- Coût à la tonne : 340,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 66,90 € H.T.

**COÛTS AIDES :** (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : 280,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 55,10 € H.T.

## APPORT VOLONTAIRE



Ratio de collecte en kg/hab/an

Population desservie : 53 458 habitants

Tonnage : 9 081,00 T soit 170,00 kg / hab / an

### Coût de gestion

**COÛTS COMPLETS :** (= somme des charges)

- Coût annuel : 2 659 957 € H.T.
- Coût à la tonne : 293,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 49,80 € H.T.

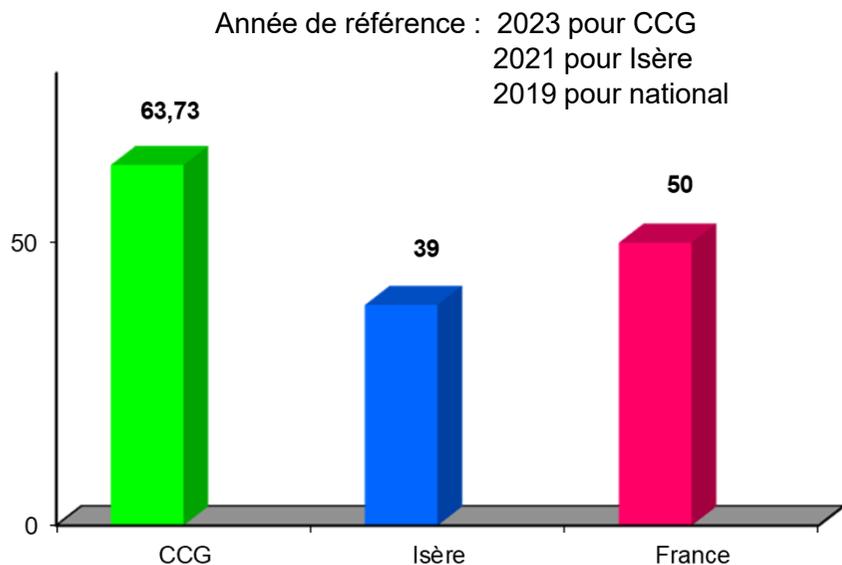
**COÛTS AIDES :** (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : 213,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 36,20 € H.T.

## ASPECTS TECHNIQUES

**Tonnage** : 4540,67 T soit 63,73 kg / hab / an  
**Evolution 2022 – 2023** : -0,06%

### Comparaison du ratio en kg/hab/an



### COLLECTE



**Gestion** : en régie pour le tri ou prestation pour le papier/carton sur 27 communes

**Conteneur** : bac ou colonne

### TRAITEMENT



Centre de tri de La Tronche

# LES RECYCLABLES



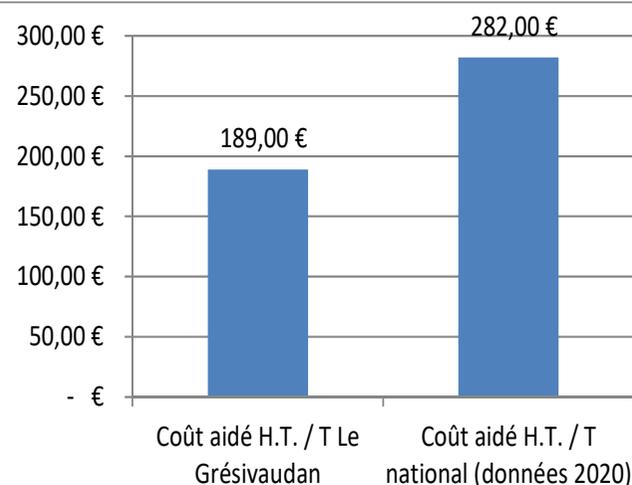
## ASPECTS FINANCIERS

**COÛTS COMPLETS** : (= somme des charges)

- Coût annuel : 2 597 218,00 € H.T.
- Coût à la tonne : 572,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 36,50 € H.T.

**COÛTS AIDES** : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : 189,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 12,00 € H.T.



### Remarque :

Augmentation des coûts de gestion liés à la participation au financement du nouveau centre de tri : appels de participation importants en 2023. Pour ce flux, l'impact des produits est important et permet de diminuer le coût de 383 € H.T. par T.

# LE NON FIBREUX porte à porte VS apport volontaire

## PORTE A PORTE



Ratio de collecte en kg/hab/an

Population desservie : 7 059 habitants

Tonnage : 199,90 T soit 28,00 kg / hab / an

### Coût de gestion

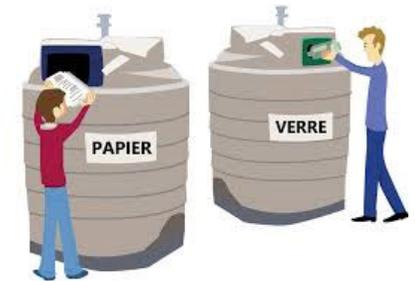
**COÛTS COMPLETS :** (= somme des charges)

- Coût annuel : 253 038 € H.T.
- Coût à la tonne : 1265,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 35,90 € H.T.

**COÛTS AIDES :** (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : 908,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 25,70 € H.T.

## APPORT VOLONTAIRE



Ratio de collecte en kg/hab/an

Population desservie : 49 377 habitants

Tonnage : 1 585,08 T soit 32,00 kg / hab / an

### Coût de gestion

**COÛTS COMPLETS :** (= somme des charges)

- Coût annuel : 1 217 240 € H.T.
- Coût à la tonne : 768,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 24,70 € H.T.

**COÛTS AIDES :** (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : 281,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 9,00 € H.T.

# LE MULTI porte à porte

## PORTE A PORTE



Ratio de collecte en kg/hab/an

Population desservie : 14 807 habitants

Tonnage : 726,69 T soit 49,00 kg / hab / an

### Coût de gestion

**COÛTS COMPLETS :** (= somme des charges)

- Coût annuel : 583 938 € H.T.
- Coût à la tonne : 803,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 39,40 € H.T.

**COÛTS AIDES :** (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : 405,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 19,90 € H.T.

# LE FIBREUX apport volontaire

## APPORT VOLONTAIRE



Ratio de collecte en kg/hab/an

Population desservie : 56 428 habitants

Tonnage : 2 029,00 T soit 36,00 kg / hab / an

### Coût de gestion

**COÛTS COMPLETS :** (= somme des charges)

- Coût annuel : 543 002 € H.T.
- Coût à la tonne : 268,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 9,60 € H.T.

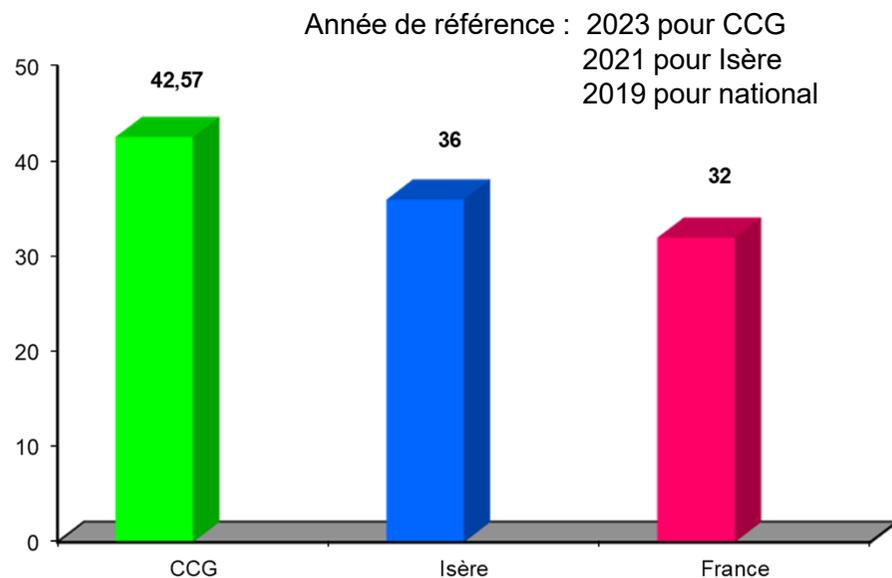
**COÛTS AIDES :** (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : -31,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : -1,10 € H.T.

## ASPECTS TECHNIQUES

**Tonnage** : 3 033,00 T soit 42,57 kg / hab / an  
**Evolution 2022 – 2023** : -4,75%

### Comparaison du ratio en kg/hab/an



### COLLECTE

**Gestion** : prestation de service

**Conteneur** : colonne

# LE VERRE



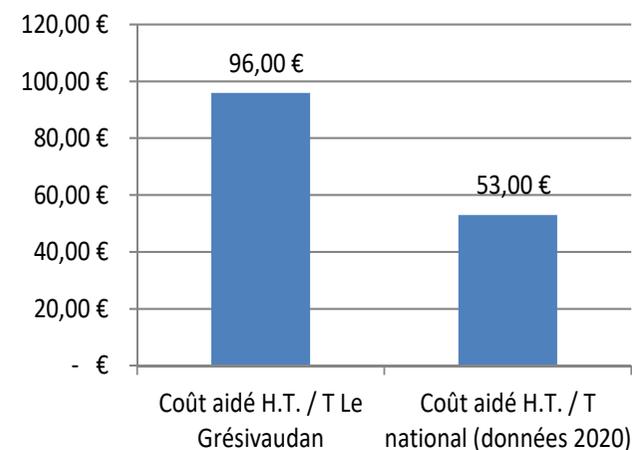
## ASPECTS FINANCIERS

**COÛTS COMPLETS** : (= somme des charges)

- **Coût annuel** : 446 191,00 € H.T.
- **Coût à la tonne** : 147,00 € H.T.
- **Coût / hab. / an** : 6,30 € H.T.

**COÛTS AIDES** : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- **Coût à la tonne** : 96,00 € H.T.
- **Coût / hab. / an** : 4,10 € H.T.



**Remarque** :  
Augmentation des coûts de gestion car les charges de précollecte pèsent lourdement sur le coût global de gestion. L'impact des recettes est faible et permet de réduire le coût de gestion de 2,20€ par T.

# LES DECHETTERIES

# LOCALISATION DECHETTERIES

**Le territoire compte 8 déchetteries, 5 sont gérées en régie et 3 sont gérées de manière déléguée par le SIBRECSA.**

**CHAMROUSSE (38410)**

701, rue des Brokentins

**CROLLES (38920)**

47, rue des Frères Mongolfier

**LE TOUVET (38660)**

La Prat

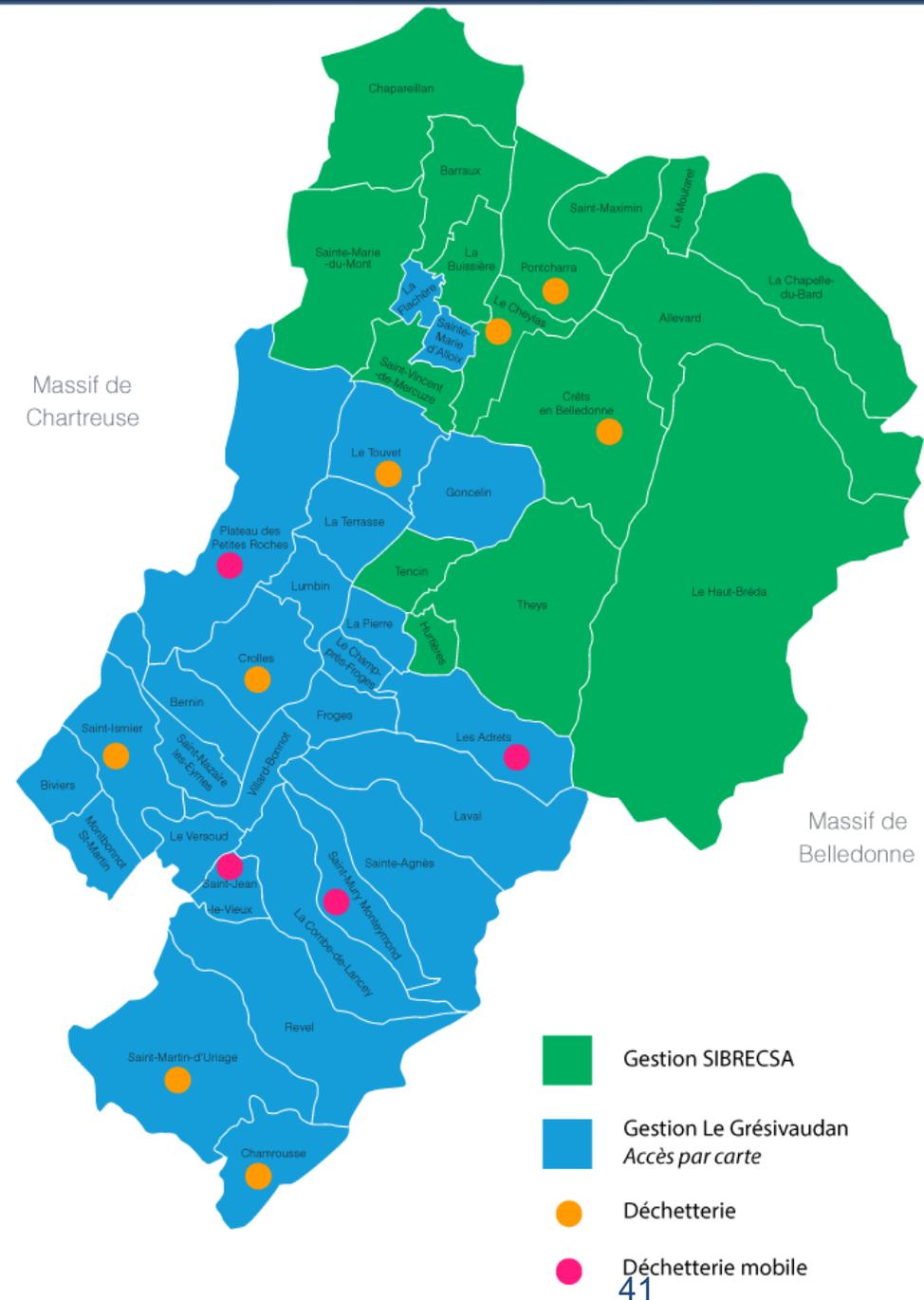
**SAINT-MARTIN-D'URIAGE (38410)**

700, route de Faux – La Ronzière

**SAINT-ISMIER (38330)**

Chemin de Vergibillon

**Un service de déchetterie mobile existe sur les communes de montagne depuis 2019**



# BILAN DES TONNAGES

**VARIATION :**  
**-3,36% entre 2022 et  
2023**

FLUX	TONNAGE	RATIO kg/an/hab.	VALORISATION	EXUTOIRE
Végétaux	8 258,070	115,914	matière	FERTISERE Villard-Bonnot
Encombrants	3 803,530	53,388	énergétique	UIVE ATHANOR à La Tronche
Gravats	7 721,700	108,385	matière	St Quentin sur Isère
Ferraille	536,400	7,529	matière	Fontaine
Cartons	598,560	8,402	matière	PALM
Batteries	26,600	0,373	matière	Fontaine
Déchets dangereux	92,090	1,293	matière	EcoDDS + TriAlp à Chambéry
Huile minérale	33,881	0,476	matière	SEVIA à Ecquevilly
Huile végétale	11,278	0,158	matière	TriAlp à Chambéry
DEEE	592,820	8,321	matière	Ecosystèmes
Mobilier	1 323,600	18,579	matière	Eco-mobilier
Bois	2 262,060	31,751	énerg. et/ou matière	Bois B - St Quentin sur Isère
Cartouches d'encre	2,959	0,042	matière	Collectors
Capsules café alu	9,389	0,132	matière	Nespresso
Lampes et néons	4,900	0,069	matière	Récylum
Pneus	171,800	2,411	matière	Eurec Environnement
Papier	207,900	2,918	matière	PALM
Plâtre	495,230	6,951	matière 77 à 94%	Sté NANTET à Francin
ASL	14,440	0,203	matière	Ecologic
Pile	8,239	0,116	matière	Corepile
<b>TOTAL</b>	<b>26 175,446</b>	<b>367,41</b>		42

## ASPECTS TECHNIQUES

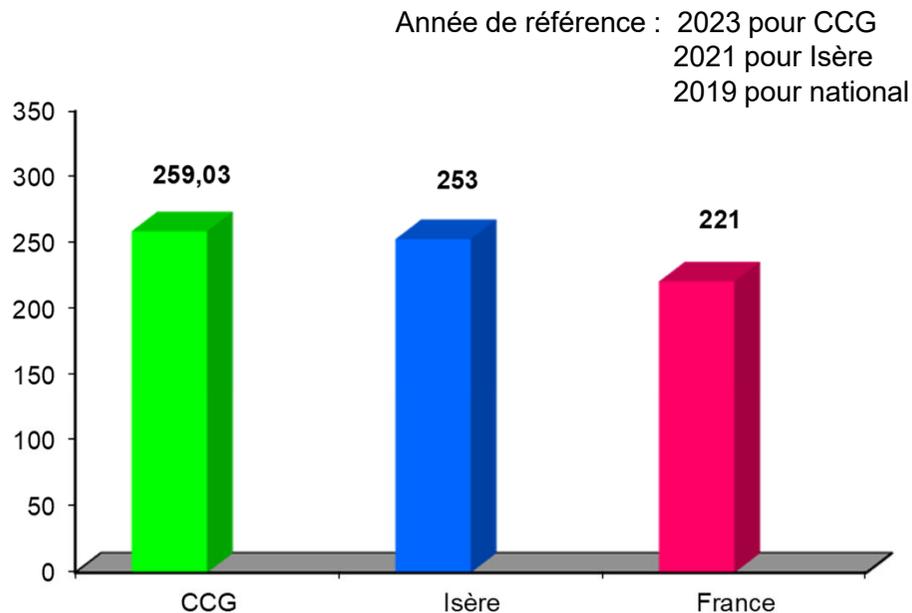
### Tonnage :

26 175,45 T soit 367,41 kg / hab / an (avec gravats)

18 453,75 T soit 259,03 kg / hab / an (sans gravats)

**Evolution 2022 – 2023** : -3,36% (avec gravats)

### Comparaison du ratio en kg/hab/an (sans gravats)



**Nombre d'usagers** : 22 152 usagers

## ASPECTS FINANCIERS (hors gravats)

**COÛTS COMPLETS** : (= somme des charges)

**Coût annuel** : 4 064 424 € H.T.

**Coût à la tonne** : 220,00 € H.T.

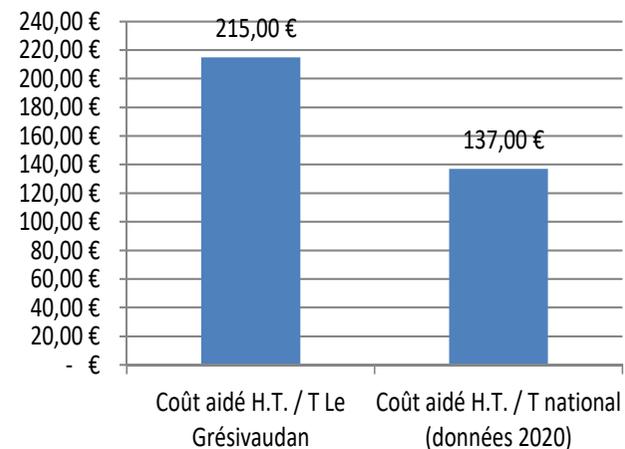
**Coût / hab. / an** : 55,00 € H.T.

**Coût/passage** : 12,07€ H.T

**COÛTS AIDES** : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

•**Coût à la tonne** : 215,00 € H.T.

•**Coût / hab. / an** : 53,60 € H.T.



### Remarque :

Stabilisation des coûts de gestion.  
Les déchetteries de plaine sont ouvertes 7 jours / 7 hors jours fériés à raison de 9h30 par jour.  
L'impact des recettes est faible et permet de réduire le coût de gestion de 5€ par T.

# DECHETTERIE DE CROLLES

## ASPECTS TECHNIQUES

**SITUATION** : 47, rue des Frères Mongolfier

**TONNAGE COLLECTE** : 7 139,066 T

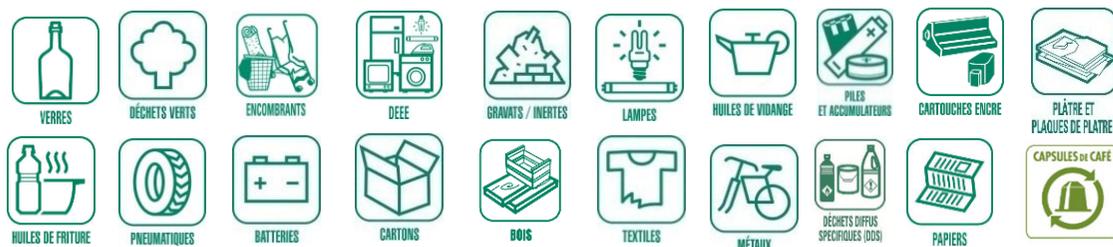
**GESTION** : régie haut de quai, prestation bas de quai

**HORAIRES D'OUVERTURE** :

JOUR	HORAIRES
	déchetteries fermées les jours fériés
Lundi	08h15 à 17h45
Mardi	08h15 à 17h45
Mercredi	08h15 à 17h45
Jeudi	08h15 à 17h45
Vendredi	08h15 à 17h45
Samedi	08h15 à 17h45
Dimanche	08h15 à 17h45



## FLUX ACCEPTES :



**FREQUENTATION (en nbre de passages)**

**TOTALE : 100 603**

**PARTICULIERS : 98 731**

**AUTRES : 1 872**

# DECHETTERIE DE LE TOUVET

## ASPECTS TECHNIQUES

**SITUATION** : La Prat

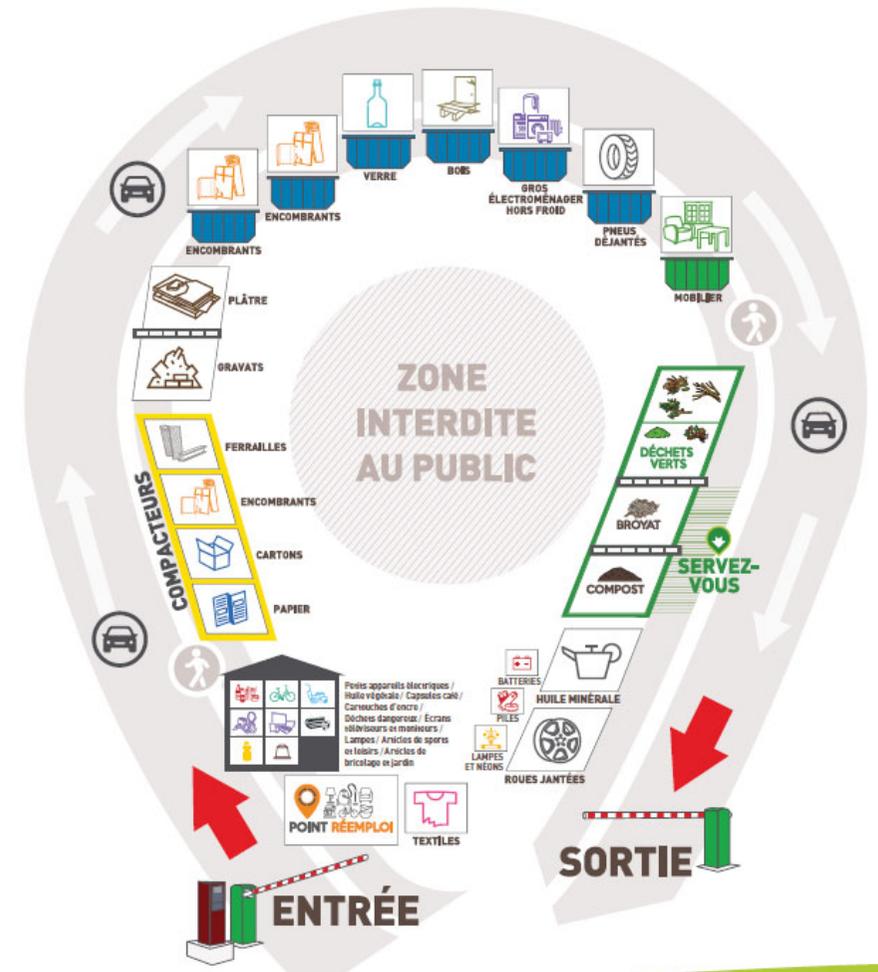
**TONNAGE COLLECTE** : 10 058,804 T

**GESTION** : régie haut de quai, prestation bas de quai

**HORAIRES D'OUVERTURE** :

JOUR	HORAIRES
	déchetteries fermées les jours fériés
Lundi	08h15 à 17h45
Mardi	08h15 à 17h45
Mercredi	08h15 à 17h45
Jeudi	08h15 à 17h45
Vendredi	08h15 à 17h45
Samedi	08h15 à 17h45
Dimanche	08h15 à 17h45

**FLUX ACCEPTES** :



**FREQUENTATION (en nbre de passages)**  
**TOTALE : 85 618**  
**PARTICULIERS : 81 645**  
**AUTRES : 3 973**

# DECHETTERIE DE St ISMIER

## ASPECTS TECHNIQUES

**SITUATION** : Chemin de Vergibillon

**TONNAGE COLLECTE** : 7 777,198 T

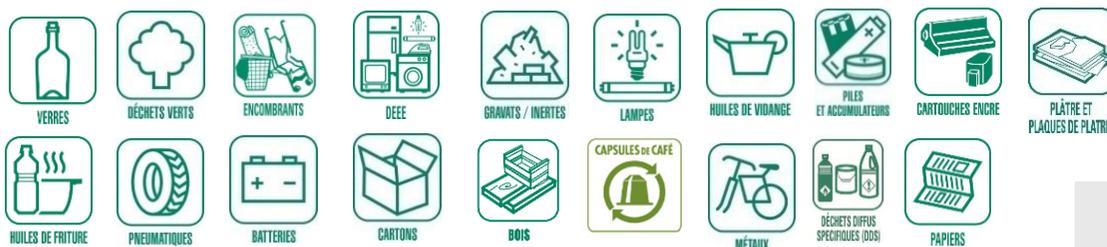
**GESTION** : régie haut de quai, prestation bas de quai

**HORAIRES D'OUVERTURE** :

JOUR	HORAIRES
	déchetteries fermées les jours fériés
Lundi	08h15 à 17h45
Mardi	08h15 à 17h45
Mercredi	08h15 à 17h45
Jeudi	08h15 à 17h45
Vendredi	08h15 à 17h45
Samedi	08h15 à 17h45
Dimanche	08h15 à 17h45



## FLUX ACCEPTES :



**Le GRÉSIVAUDAN**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Déchèterie intercommunale**  
Site de SAINT-ISMIER

**Déchets acceptés :**

- Végétaux
- Bois
- Ferrailles
- Cartons
- Papiers
- Piles
- Huiles
- Déchets spéciaux
- Verre
- Pneus
- Encombrants
- Batteries
- DEEE
- Déblais
- Textiles
- Amiante
- Cartouches encre
- Lampes et néons

**Réseau des déchèteries intercommunales :**

**Contact :**  
Communauté de Communes  
Le Grésivaudan  
Direction de la gestion des déchets  
Tél. : 04 76 08 03 03  
www.le-gresivaudan.fr

**Horaires d'ouverture :**  
> Du lundi au dimanche  
> De 8h30 à 17h45

**Conditions d'accès :**

- 2,5m
- 3,5t
- 5m
- Interdiction de fumer
- Interdiction de téléphoner
- Interdiction de laisser les chiens

**FREQUENTATION (en nbre de passages)**

**TOTALE : 141 990**

**PARTICULIERS : 139 394**

**AUTRES : 2 596**

# DECHETTERIE DE St MARTIN D'URIAGE

## ASPECTS TECHNIQUES

**SITUATION** : La Ronzière

**TONNAGE COLLECTE** : 969,907 T

**GESTION** : régie haut de quai, prestation bas de quai

**HORAIRES D'OUVERTURE** :

JOUR	HORAIRES
	déchetteries fermées les jours fériés
Lundi	fermée
Mardi	13h à 17h45
Mercredi	13h à 17h45
Jeudi	13h à 17h45
Vendredi	10h à 17h45
Samedi	08h30 à 17h45
Dimanche	fermée

## FLUX ACCEPTES :



**FREQUENTATION (en nbre de passages)**  
**TOTALE : 7 794**  
**PARTICULIERS : 7 764**  
**AUTRES : 30**

# DECHETTERIE DE CHAMROUSSE

## ASPECTS TECHNIQUES

**SITUATION** : 701, rue des Brokentins

**TONNAGE COLLECTE** : 203,871 T

**GESTION** : Chamrousse haut de quai, prestation bas de quai

**HORAIRES D'OUVERTURE** : hors jours fériés

JOUR	HORAIRES
	déchetterie fermée les jours fériés
Lundi	9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00
Mercredi	9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00
Samedi	9h00 à 12h00

## FLUX ACCEPTES :



**DÉCHETTERIE CHAMROUSSE**

**HORAIRES**

- Les **lundi** et **mercredi** de **9h à 12h** et de **14h à 16h**
- Le **samedi** de **9h à 12h**
- **Fermée les jours fériés**

**CARTE D'ACCÈS OBLIGATOIRE**

**DÉCHETS ACCEPTÉS**

Encombrants

Textiles

Métaux

Déchets électriques

Piles

Lampes et néons

Huile minérale

INTERDITS : Armes toutes catégories, engins de guerre, bouteilles de gaz, déchets explosifs, déchets médicamenteux, déchets dangereux (ordures ménagères), déchets radioactifs, fibrociment... Cette liste n'est pas exhaustive. Le Grésivaudan se réserve le droit de refuser tout déchet qui présenterait un risque ou une gêne pour le bon fonctionnement de site.  
DÉPÔT SAUVAGE ET RÉCUPÉRATION FORMELLEMENT INTERDITS

**ROULEZ AU PAS**

2,5m

3,5t

+5m<sup>3</sup>

INTERDIT AUX PROFESSIONNELS

D'autres déchetteries dans le Grésivaudan sur [www.le-gresivaudan.fr/dechetteries](http://www.le-gresivaudan.fr/dechetteries)

NB : Sur Chamrousse, le gardien fait partie du personnel communal. Le Grésivaudan prend en charge cette prestation via la convention signée avec la commune.

48

# DECHETTERIE MOBILE



- ✓ **Période de la prestation** : mars à novembre
- ✓ **Prestation** : Mise en place d'une déchetterie mobile sur les communes de montagne (camion remorque comprenant 1 benne 30m<sup>3</sup> et 5 caissons 6 m<sup>3</sup>)
- ✓ **Lieux des permanences** : Les Adrets, St Jean le Vieux, Le Plateau des Petites Roches et St Mury Monteymond
- ✓ **Horaires des permanences** : 9h-12h et 13h-15h
- ✓ **Déchets acceptés** : les DEEE, les encombrants, les cartons, les métaux, les pneus, le bois, les déchets dangereux (pots de peinture, piles, produits phyto sanitaires...)
- ✓ **Conditions d'accès** : réservé aux particuliers ayant une carte d'accès, apport maximum de 2m<sup>3</sup>, véhicules légers 3,5T avec remorque
- ✓ **Permanences** : **26 permanences** réalisées en 2023, et **305 passages**

# LE TRAITEMENT DES DECHETS

# OBJECTIFS DE VALORISATION

Les principaux objectifs définis dans la loi sur la transition énergétique et pour la croissance verte :

- diminution de 15% des déchets ménagers
- valorisation matière de 65% en 2025
- valorisation de 75% des emballages dès 2012

<b>Gisement total national</b>	
	en kg/hab/an
Acier	3,8
Aluminium	1,2
Papiers cartons	15,3
Plastiques	17,3
Verre	35,3
<b>TOTAL</b>	<b>72,9</b>

Ce gisement représente le gisement mis sur le marché au niveau national et représenterait 100% si tout était valorisé. Il faut comparer ce gisement à ce qui est réellement recyclé par notre collectivité et au regard des **75% de valorisation à atteindre sur chaque catégorie d'emballages**.

Or, nous n'atteignons cet objectif que sur le flux verre et cartons.

La dernière colonne du tableau ci-dessous indique les tonnages manquants pour atteindre l'objectif sur chaque flux.

	<b>2023</b>			
	Tonnes	en kg/hab/an	% de valorisation	Manque (T)
Acier	154,280	2,166	56,99%	48,76
Aluminium	37,940	0,533	44,38%	26,18
Cartons	1866,403	26,198	171,23%	- 1 048,89
Plastiques	338,030	4,745	27,43%	586,35
Verre	3044,110	42,729	121,04%	- 1 157,95
	<b>5440,763</b>	<b>76,369</b>		

# OBJECTIFS DE VALORISATION

Calcul du taux de valorisation matière des déchets traités par la collectivité en fonction du mode de traitement.

La collectivité atteint donc en 2023 un taux de valorisation matière de 63,55%.

COLLECTE	FLUX	TONNAGE	REEMPLOI	RECYCLAGE	INCINERATION	ENFOUISSEMENT
Porte à porte ou PAV	OM	12579,000			12579,000	
	NON FIBREUX/MULTI	2511,670		1833,519	678,151	
	FIBREUX	2029,000		2029,000		
	CARTON PRO	190,000		190,000		
	VERRE	3033,000		3033,000		
Autres filières	AMIANTE	55,000				55,000
	TEXTILES	786,000		786,000		
	REEMPLOI	87,718	87,718			
Déchetteries	ENCOMBRANTS	3803,530		190,177	3613,354	
	VEGETAUX	8258,070		8258,070		
	GRAVATS	7721,700		7721,700		
	BOIS	2262,060		2262,060		
	HUILE MINERALE	33,881		33,881		
	HUILE VEGETALE	11,278		11,278		
	CARTOUCHES	2,959		2,959		
	CAPSULES CAFE	9,389		9,389		
	LAMPES ET NEONS	4,900		4,900		
	DDS	92,090			92,090	
	MOBILIER	1323,600		1323,600		
	DEEE	592,820		592,820		
	FERRAILLE	536,400		536,400		
	BATTERIE	26,600		26,600		
	CARTON	598,560		598,560		
	PNEUS	171,800		171,800		
	PLÂTRE	495,230		381,327		113,903
	ASL	14,440		14,440		
PILES	8,239		8,239			
	<b>TOTAL</b>	<b>47238,934</b>	<b>87,718</b>	<b>30019,719</b>	<b>16962,594</b>	<b>168,903</b>
	<b>POURCENTAGE</b>	<b>100,00%</b>	<b>0,19%</b>	<b>63,55%</b>	<b>35,91%</b>	<b>0,36%</b>

# IMPACT DE NOTRE RECYCLAGE

## BRIQUES ALIMENTAIRES

34,815 tonnes triées et recyclées



= 48,88 tonnes de bois économisées

= 60 856 rouleaux essuie-tout



## CARTON

1866,403 tonnes triées et recyclées



= 2620,65 tonnes de bois économisées

= 4 051 947 cartons de 6 bouteilles



## ACIER

154,28 tonnes triées et recyclées



= 315,96 tonnes de minerai de fer économisées

= 2 006 lave-vaisselles



## ALU

37,94 tonnes triées et recyclées



= 57,19 tonnes de bauxite économisées

= 22 233 trottinettes



## VERRE

3 044,11 tonnes recyclées



= 1 446,98 tonnes de sable économisées

= 6 764 012 bouteilles neuves de 75 cl



## PLASTIQUES

338,03 tonnes triées et recyclées



= 206,51 tonnes de pétrole économisées

= 612 601 pulls polaire



# LES INDICATEURS FINANCIERS

# LE BILAN FINANCIER

## Dépenses de fonctionnement :

Régie *	Prestataires **	SIBRECSA/CSA3D	Autres ***	TOTAL
4 946 499,38 €	5 149 064,26 €	2 999 035,47 €	1 983 908,00 €	15 078 507,11 €

\* Personnel, entretien, véhicules, bâtiment, matériel ...

\*\* Suez Organique, LELY, Trialp...

\*\*\* Charges exceptionnelles, amortissements et intérêts de la dette

## Recettes de fonctionnement :

TEOM + TFB	Recettes	Remb personnel	Redevance spéciale	Autres *	TOTAL
12 478 668,00 €	2 580 382,57 €	137 852,89 €	348 336,00 €	259 805,58 €	15 805 045,04 €

\* Amortissement des subventions, mise à dispo de personnel, produits exceptionnels ...



**Excédent :**  
**= 726 537,93 €**

# LES COÛTS

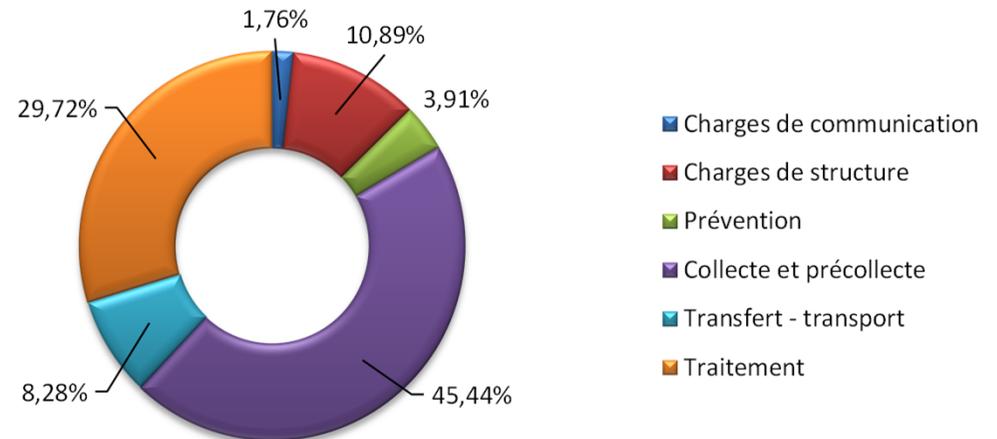
Comment se situe le coût de la collectivité ?

Coût aidé en € H.T./hab.	Tous flux
Collectivité	119,50 €
Données nationales 2020	109,00 €
Ecart	9,63%

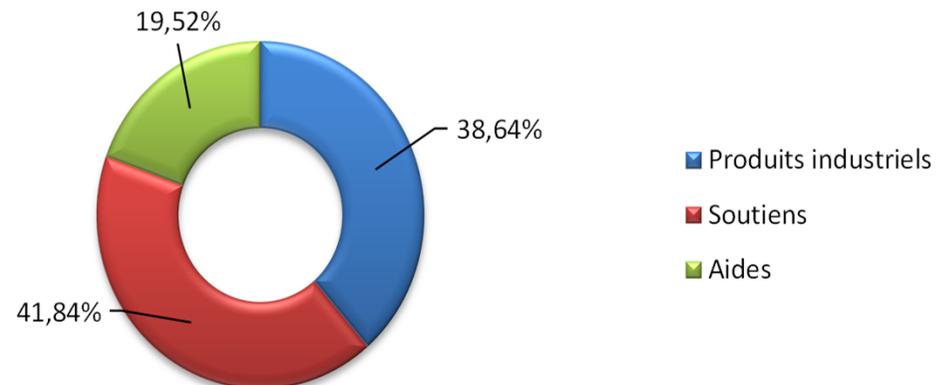
Le coût aidé représente le coût restant à la charge de la collectivité une fois la totalité des recettes (hors contributions) déduites.

Au niveau national, la collecte représente un poids de 45% sur le total des charges de gestion des déchets et le traitement 30%.

## Poids relatif des différentes catégories de charges



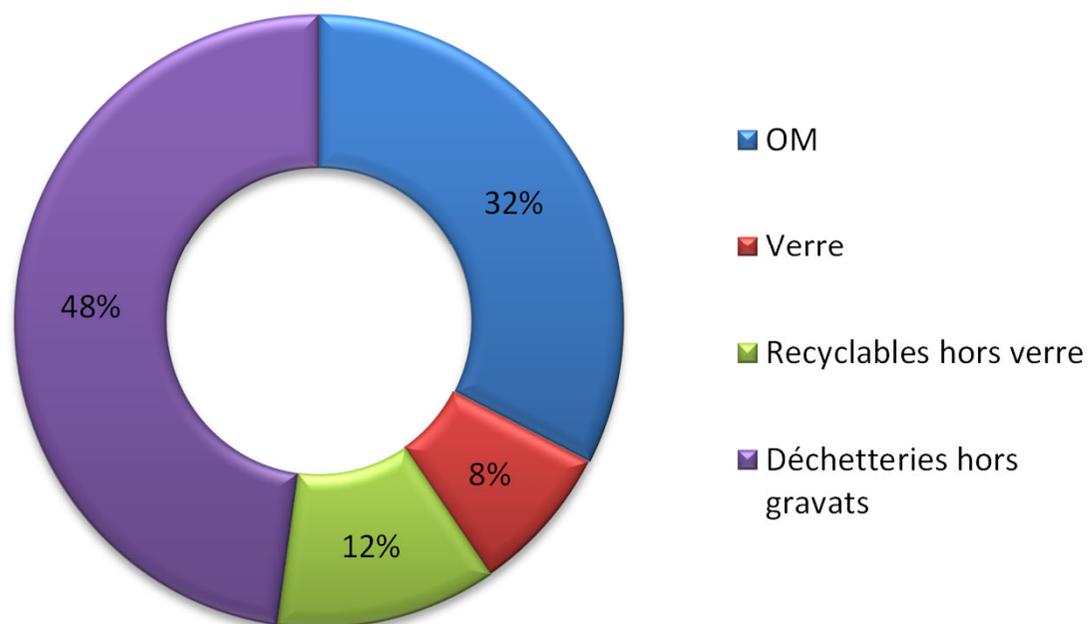
## Poids relatif des différentes catégories de produits



# LES DONNEES PAR FLUX

Année 2023	OM	Verre	Recyclables hors verre	Déchetteries hors gravats	Déchetteries avec gravats	TOTAL
Tonnages	12 579,00	3 033,00	4 540,67	18 453,75	26 175,45	<b>38 606,42</b>
Kg/hab. Le Grésivaudan	176,56	42,57	63,73	259,03	367,41	<b>541,90</b>
Kg/hab. France (2019)	248,00	32,00	50,00	221,00		<b>551,00</b>
Ecart / National	-28,80%	33,04%	27,47%	17,21%		<b>-1,65%</b>

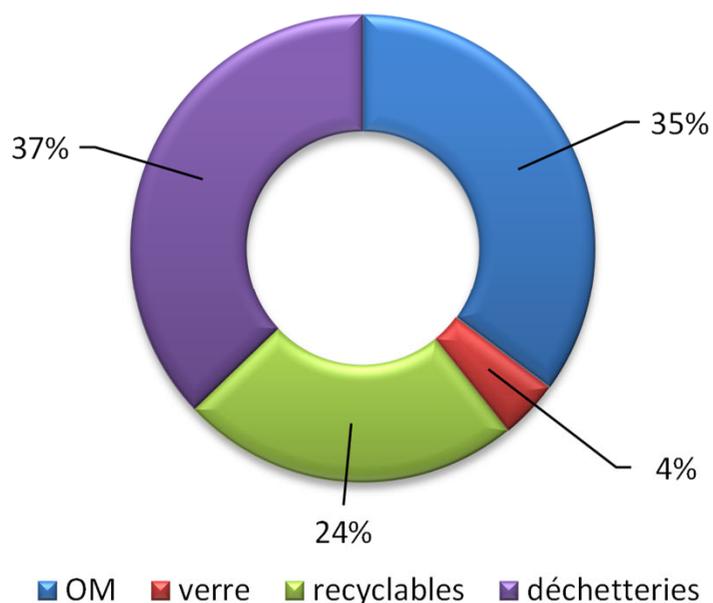
**Répartition des déchets selon le tonnage collecté**



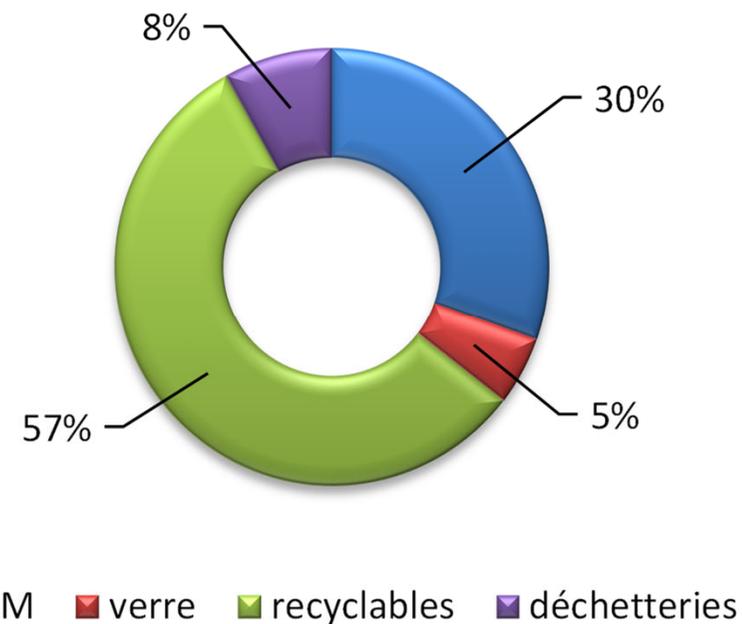
Les flux collectés en déchetteries sont majoritaires et la performance est bien supérieure à la moyenne nationale. Les recyclables ne représentent que 20% des flux collectés. Les performances en verre et autres recyclables sont supérieures aux moyennes nationales. La performance en ordures ménagères est significativement inférieure à la moyenne nationale.

# LES DONNEES PAR FLUX

## REPARTITION DES COÛTS COMPLETS\* H.T. PAR FLUX



## REPARTITION DES RECETTES PAR FLUX (hors contributions)



72% des coûts sont liés aux ordures ménagères et aux déchetteries.

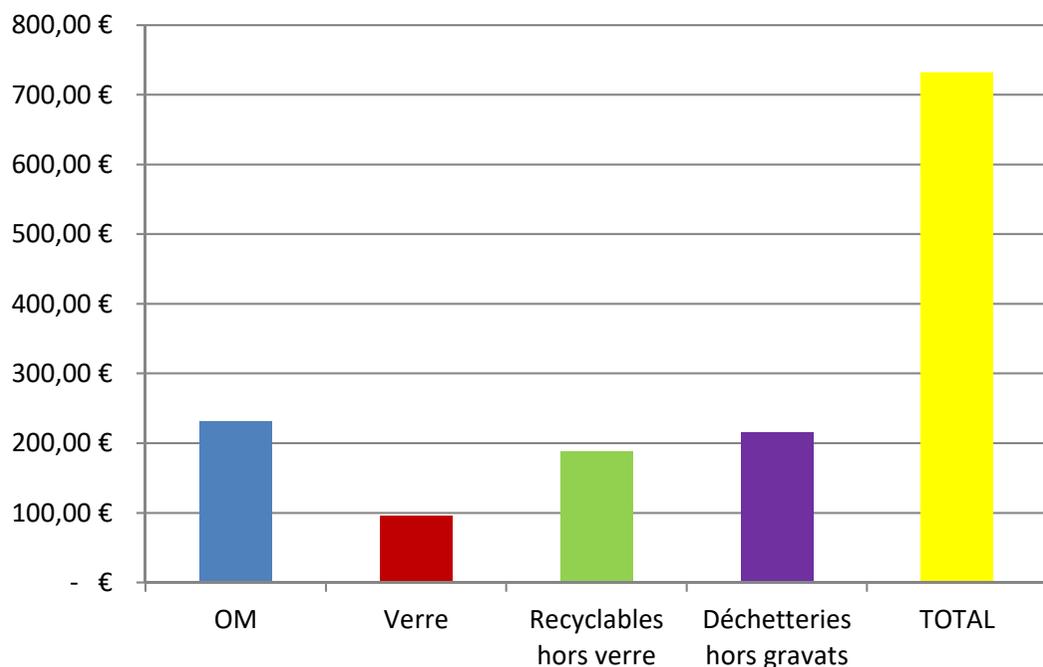
62% des recettes sont liées aux recyclables et au verre

\*Les coûts complets représentent la totalité des charges sans prise en compte des recettes associées

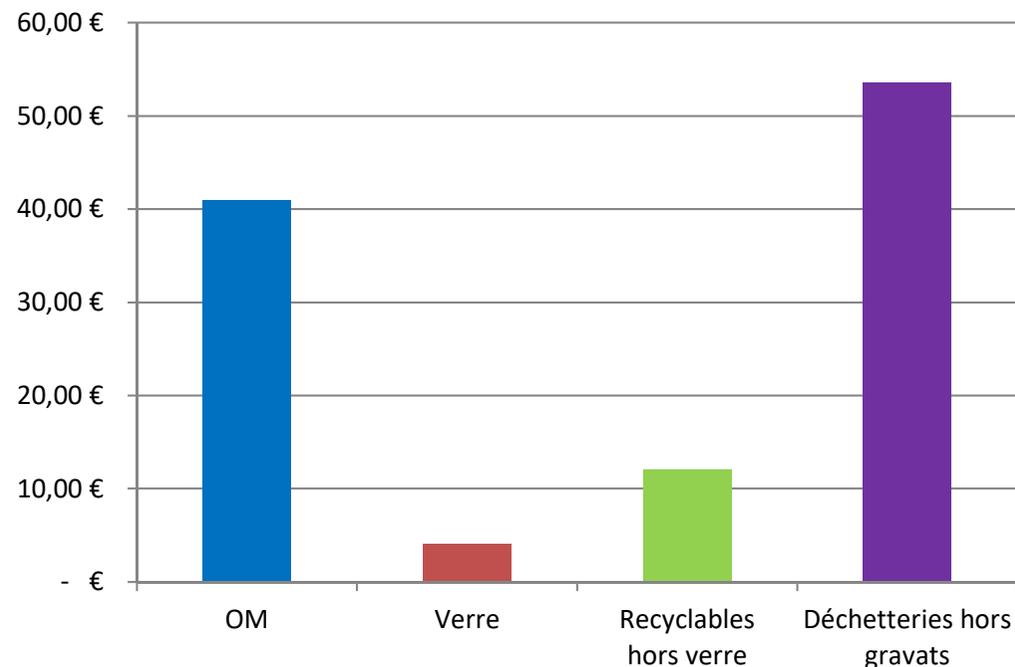
# LES DONNEES PAR FLUX

Année 2023	OM	Verre	Recyclables hors verre	Déchetteries hors gravats	TOTAL
<b>Coût aidé H.T. / T Le Grésivaudan</b>	232,00 €	96,00 €	189,00 €	215,00 €	732,00 €
<b>Coût aidé H.T. / T national (données 2020)</b>	253,00 €	53,00 €	282,00 €	137,00 €	725,00 €
<b>Coût aidé H.T. / hab. Le Grésivaudan</b>	40,90 €	4,10 €	12,00 €	53,60 €	110,60 €
<b>Coût aidé H.T. / hab. national (données 2020)</b>	59,80 €	1,90 €	13,90 €	24,80 €	100,40 €

**Coût aidé H.T. / T Le Grésivaudan**



**Coût aidé H.T. / hab.**



Le coût par habitant des OM et des déchetteries est supérieur aux flux valorisables.

Le coût aidé représente le coût restant à la charge de la collectivité une fois la totalité des recettes (hors contributions) déduites.

# LES PROJETS 2024



## **DECHETTERIES :**

- Imaginer le futur site de la déchetterie de Crolles avec les acteurs ESS
- Mettre en place la nouvelle filière PMCB (Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment) et réaménager les déchetteries de plaine
- Renforcer la vidéoprotection des déchetteries de St Ismier et du Touvet
- Reprendre en régie le service de déchetterie mobile

## **COMMUNICATION - PREVENTION :**

- Déployer la solution de tri à la source des biodéchets en plaine en compostage individuel et partagé
- Tester de nouveaux équipements en termes de compostage
- Développer des actions concernant l'éco exemplarité de la collectivité

## **COLLECTE - TRAITEMENT :**

- Déployer les nouveaux schémas de collecte sur les communes de Montbonnot-Saint-Martin et Saint-Nazaire-les-Eymes
- Etudier les possibilités de rationalisation de la gestion du SIBRECSA
- Tester différents leviers permettant de résorber les dépôts sauvages au niveau des PAV
- Adopter notre règlement de collecte
- Reprendre la collecte du verre en régie et confier le lavage des colonnes en prestation de service
- Mettre en service le centre de tri Athanor ainsi que son parcours pédagogique